

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1232

présenté par
M. Barrot et M. Lescure

ARTICLE 26 BIS A

À l'alinéa 80, substituer aux mots :

« sauf les »

les mots :

« à l'exception des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.